

traditions que d'autres peuples d'Amérique ne possèdent point. Persuadé de la mission que la Providence lui a assignée, il doit aux fondateurs de cette colonie, il se doit à lui-même de se faire le point d'appui de ceux qui dans le Dominion et aux États-Unis lui sont attachés par les liens du sang. Il doit à tous, autant que possible, aide et protection, et j'émetts l'opinion que notre peuple n'aura cette prédominance sur les autres peuples de ce continent que par la supériorité intellectuelle. Cette supériorité, il ne l'acquerra qu'en donnant aux études classiques et à l'enseignement universitaire toute la force et l'efficacité possibles, afin qu'ils exercent le plus grand prestige.

Je me hâte de terminer.

J'assiste en ce jour à une fête du cœur et je contemple avec plaisir les anciens élèves de ce collège, sur la figure desquels se peignent la joie, le contentement et la reconnaissance. Je ne doute point que tous ensemble, messieurs, vous ne tiriez de cette démonstration imposante l'enseignement profond qu'elle comporte. Je vois ici prêtres et hommes de l'agriculture, hommes des professions libérales, du commerce et de l'industrie. N'est-ce pas que ce cinquantenaire ne fera que fortifier davantage l'alliance du clergé et du peuple ? Nous avons tout à y gagner à cimenter cette union qui devrait être inaltérable, car elle a fait la force de notre nationalité et elle assurera son maintien dans les âges futurs.

J'ai été heureux de participer à cette belle fête ; je remercie du plus profond de mon cœur monsieur le supérieur du collège de m'avoir fourni l'occasion de témoigner à la maison qu'il dirige avec tant de dévouement et de savoir toute ma reconnaissance pour le bien que l'ordre des Clercs de St-Viateur fait dans le pays.

Puisse Dieu lui assurer un avenir prospère et une longue existence.

Juin, 1897.

« Le français »

II

Grammaire.—Aux enfants de cinq à huit ans on enseigne la grammaire sans livre, même sans se servir des termes usités. Il faut se borner à leur apprendre à parler et à lire en ayant soin de les habituer à respecter toujours les règles de la grammaire, en veillant à ce qu'ils donnent aux mots l'intonation et la forme exigée par leur fonction, ou par les rapports qui les lient entre eux. Les variations que peuvent causer le genre, le nombre, la personne, le temps, les modes mêmes, peuvent être observées par eux ainsi que toutes les règles d'accord. Lorsqu'ils parlent le langage de leurs parents, ils savent se soumettre parfaitement à la grammaire de ce langage. En les obligeant à ne pas faire autrement lorsqu'ils parlent le langage de l'école, on fera plus pour leur instruction future qu'en remplissant leur mémoire de mots qu'ils ne comprennent pas.

N'oubliez pas cette page d'un des plus grand maître de la méthodologie moderne : « L'élève des classes élémentaires ignore ce que c'est que la grammaire, et il en fait tous les jours. Quand il arrivera au cours moyen, il saura les règles les plus générales de la langue et de l'orthographe, il distinguera les genres, les nombres, les formes principales des verbes, les principales fonctions des mots ; mais toutes ces connaissances, il les possèdera sous forme concrète, il les aura apprises non à force d'apprendre les règles par cœur (il n'a pas même de grammaire entre les mains), mais par de nombreux exercices de langage et de pensées tout ensemble.

Dans le domaine des mots comme dans celui des choses, on lui fait apprendre, dès les premières semaines d'école, l'habitude d'observer, de comparer et de réfléchir. Jamais on ne lui fait considérer le signe sans le mot, ni le mot sans l'idée. Jamais on ne lui a imposé la nécessité d'apprendre sans comprendre, de commencer par des formules abstraites, et de substituer dans ces opérations intellectuelles la marche de la logique à celle de la nature. Ainsi dirigé, l'enfant passe des petites classes aux classes